

SUITE DE LA CLEF ,  
O U  
JOURNAL  
HISTORIQUE  
SUR

LES MATIERES DU TEMS.

*Contenant quelques nouvelles de Littérature &  
autres remarques curieuses.*

F E V R I E R 1750.

Tome LXVII.



A. PARIS, chez GANEAU, rue Saint  
Séverin, près l'Eglise, aux Armes de  
Dombes & à Saint Louis.

M. D C C. L.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

plusieurs siècles entre la Cour de Rome, de Vienne & la République de Venise au sujet du Patriarchat d'Aquilée, étoient enfin terminés; & qu'il étoit réglé qu'à l'avenir, la partie du Diocèse qui est sous la domination de l'impératrice Reine, sera gouvernée par un Vicaire Apostolique, agréé par S. M. Imp. mais dépendant uniquement du S. Siège.

Sa Sainteté toujours attentive à protéger les Sciences & les Arts, vient d'accorder à la grande Académie l'honneur de tenir ses assemblées au Capitole, & veut que les Elèves y soient examinés tant sur leurs talens que sur les ouvrages qu'ils présenteront; elle a aussi réglé la distribution de plusieurs prix pour ceux qui montreront le plus d'émulation & qui réussiront le mieux.

L'Abbé *Farnia*, Expéditionnaire de l'Electeur de Mayence, a remis au Pape de la part de ce Prince, un Autel Portatif travaillé en Yvoire & en Ebène de la dernière délicatesse, avec un Coffre qui lorsqu'on l'ouvre prend la forme d'un Bureau à écrire garni de Tablettes. Ces Tablettes sont garnies de Livres rares, dont les relieurs sont d'un goût exquis.

V. Le 28 Novembre au soir la Reine sentit des douleurs pour accoucher, & sur les deux heures après minuit S. M. accoucha d'une Princesse qui fut batisée quelque jours après; elle a été tenue sur les Fonts de Batême par la Duchesse de San-Marco, & par le P. Aricarano, Religieux de l'Ordre de S. François, elle a été nommée Marie-Françoise-Antoinette Françoise-Xavière, Françoise de Paule & Seraphine.

Les travaux pour la construction de plusieurs Forts qu'on élève sur les bords de la mer, se continuent avec chaleur & l'on a pris les mesu-

res nécessaires pour que les magasins soient pourvus abondamment & à l'abri d'insulte.

Il est entré dans le Port de Naples une Galiotte venant de Marseille, ayant à bord un Rhinoceros d'une grosseur extraordinaire, qui a été conduit à la Ménagerie du Roy.

On vient de porter à la banque 200000 Ducats d'or nouvellement frappés, pour les faire circuler dans le Commerce.

Les Médecins de S. M. s'assemblèrent extraordinairement le 2 Décembre, pour conférer sur les remèdes qu'on doit employer à la cure d'une maladie épidémique qui règne depuis quelque temps dans cette Capitale, & qui commence par une fluxion sur les yeux. Les personnes qui en sont attaquées courent risque de perdre la vie.

De Madrid.

VI. La nuit du 21 au 22 Novembre, la Reine se trouvant fort incommodée, les Médecins jugèrent à propos de la faire saigner; le soir S. M. souffrant encore, ils firent réitérer la saignée & le 24 ils en ordonnèrent une troisième. Depuis ce temps la Reine se porte de mieux en mieux.

On avoit arrêté & conduit à Fontarabie 2 Navires François sortis du Port de S. Sebastien sous prétexte de Contrebande, & qu'ils avoient à bord de l'argent d'Espagne; mais sur les représentations du Roy Tr. Chr. non seulement le Roy a ordonné qu'ils soient restitués, mais encore que les Propriétaires de ces Bâtimens seroient indemnisés du dommage que le retard de leur navigation leur a occasionné.

Sa Majesté a rendu un Edit portant suppression d'une taxe nommée *Casa de aposento*, mais pour la remplacer, le Roy ordonne par ce même Edit que le Propriétaire de chaque maison